

## Les droits de l'enfant expliqués aux élèves



Dans le cadre de l'enseignement moral et civique, les élèves de 6<sup>e</sup> du collège de Rochefort-Montagne ont assisté et participé à une intervention du comité régional Alexis Danan dont la mission est de faire connaître et respecter les droits de l'enfant.

Les intervenants de l'association s'appuient sur les droits fondamentaux issus de la convention internationale des droits de l'enfance qui a déjà 30 ans. Ils font réfléchir les élèves sur les droits et les devoirs et un véritable échange s'établit entre eux. Si les droits sont assez facilement identifiés par les élèves, les applications dans la vie de tous les jours sont débattues et les messages de prévention et d'information s'enchaînent naturellement et notamment sur la vigilance à apporter à l'utilisation des réseaux sociaux par les adolescents qui sont à un âge charnière (11 -12 ans).

Vigilance sur les réseaux sociaux. Comportements inappropriés ? Parlez-en !

Mais si il y a une chose que les élèves ont bien retenue, c'est le fait de devoir parler aux adultes lorsqu'ils sont mal à l'aise devant le comportement inapproprié d'un plus âgé qu'eux.

Ces interventions dans les écoles ou les collèges sont un volet important de l'activité du comité Alexis Danan car la protection de l'enfance est l'affaire de tous, celle des associations mais aussi de l'école qui joue un rôle fondamental dans le développement de l'enfant et sa quête d'autonomie